

nuellement, et cela aussi c'est important, augmenter leur efficacité de production. Ils doivent être de plus en plus efficaces. Et Agriculture Canada, grâce aux crédits budgétaires destinés à la recherche, vise justement à aider ces mêmes agriculteurs à produire davantage afin d'abaisser le coût de production et, bien sûr, protéger le consommateur à la grandeur du pays.

Ces offices nationaux de commercialisation, du moins les trois sous la supervision du Conseil national de commercialisation des produits agricoles et de la Commission canadienne du lait, jouissent du pouvoir de la gestion des approvisionnements. C'est-à-dire qu'ils peuvent contrôler la production pour s'assurer que les niveaux de production correspondent aux besoins des consommateurs, de façon que le marché ne soit jamais encombré de produits excédentaires, comme j'en parlerai tout à l'heure dans le cas du porc. Il s'agit en quelque sorte, monsieur le président, d'équilibrer l'offre et la demande, cela c'est important, ce sont les deux principales forces qui régissent le marché dit «libre». Toutefois, monsieur le président, on n'est pas sans savoir toutes les controverses que la gestion des approvisionnements suscite. Les offices de commercialisation, pour le moins qu'on puisse dire, ont fait couler beaucoup d'encre, et je crois qu'on n'a pas fini d'en entendre parler et on en entendra encore parler longtemps.

On vit dans une société libre, dans un système capitaliste, où l'image du succès, présente un peu partout dans ce pays, est presque toujours liée à la libre concurrence. C'est bien sûr la loi de l'efficacité et de l'efficience qui est gage du succès. Dans le domaine du porc, par exemple, j'entendais mon préopinant parler des prix de la viande de porc dans les magasins d'alimentation. C'est sûr que le consommateur profite d'un prix très bas, que ce soit en ce qui a trait aux côtelettes de porc, aux rôtis de porc, au bacon, enfin à tout ce qui vient du porc, il n'y a pas encore, bien sûr, d'office de commercialisation. Au Québec, on vient à peine il y a quelques mois de voter sur un office de contingentement. Il faudra bien sûr que chaque province voie à se voter des quotas à l'intérieur de son territoire, et, par la suite, je le souhaite moi aussi, mais ce n'est sûrement pas pour demain, les producteurs de porc demanderont à leurs organismes provinciaux de créer un office national de commercialisation, comme cela s'est fait dans les autres denrées que j'ai mentionnées tout à l'heure, que ce soit le lait, le poulet, le dindon ou autres.

C'est sûr que c'est le surplus de cette production porcine sur le continent nord-américain qui a entraîné une baisse du prix du porc, et le Canada doit subir les contrecoups de la bourse de Chicago dans l'industrie porcine. Nous avons produit l'an dernier plus de 12 millions de porcs au Canada. Dans ma circonscription, Saint-Hyacinthe-Bagot, on a augmenté la production, entre 1979 et 1980, de 27 p. 100, et cela s'est répété dans plusieurs circonscriptions du Québec, dans plusieurs provinces, par exemple en Ontario, en Alberta, au Québec, qui sont les trois principales provinces productrices de porc. C'est pour cela que l'Office de stabilisation des produits agricoles sous la direction du ministre de l'Agriculture va stabiliser la production du porc à raison de \$8.96 par carcasse, ce qui va entraîner des déboursés de plus de 100 millions de dollars. Cela ne couvrira certainement pas les pertes encourues dans l'industrie porcine canadienne, mais cela permettra quand même aux producteurs de porc de planifier leur production.

### Agriculture

Je peux assurer la Chambre que j'ai eu l'occasion de discuter avec des producteurs de porc du Québec récemment, et on nous dit qu'il n'y aura sûrement pas de nouveaux producteurs, et on va essayer de continger la production du moins au Québec, et je crois bien que l'Ontario et l'Alberta vont faire la même chose. Nous exportons du porc sur les marchés extérieurs, notamment au Japon. Nous produisons un excellent porc. Mais encore une fois ce que je veux dire à la Chambre c'est que le ministre de l'Agriculture et le ministère de l'Agriculture ont pris la situation en main, et par la stabilisation ils vont aider cette industrie qui connaît, pour la deuxième année consécutive, des moments difficiles à cause d'une surproduction.

• (1710)

Monsieur le président, il en est de même dans tous les secteurs de l'agriculture et le gouvernement ne peut pas intervenir de façon rigoureuse et imposer aux producteurs canadiens des offices de commercialisation pour tous les types de production. Il faut d'abord que cela vienne de la base, il faut que cela vienne des producteurs eux-mêmes, il faut que ce soit les producteurs eux-mêmes qui disent: Nous voulons nous organiser, nous voulons nous unir, nous voulons contrôler notre production, et je crois bien que le ministre de l'Agriculture, depuis de nombreuses années, n'a jamais laissé tomber les agriculteurs du Québec et il est favorable, il a demandé à plusieurs reprises aux agriculteurs et notamment aux producteurs de porc de s'organiser dans les plus brefs délais.

**Une voix:** C'est ce qu'on appelle la consultation!

**M. Ostiguy:** C'est cela. Historiquement, monsieur le président, les offices de commercialisation ont été créés par la base pour résoudre des problèmes particuliers à chaque type de production en fonction des particularités de la mise en marché du produit, en fonction des besoins des producteurs et des consommateurs et de la possibilité d'accroître ou de réduire la production selon les variations du marché.

Il faut également tenir compte des marchés des divers produits. Il est certain qu'on ne traitera pas un produit destiné uniquement au marché intérieur de la même façon qu'un autre produit dont les niveaux de production sont supérieurs à la demande intérieure. Nous sommes alors à la merci des marchés d'exportation pour écouler les excédents. Encore une fois, lorsque la société Canagrex sera créée, elle viendra justement en aide aux agriculteurs, aux producteurs canadiens en ce qui a trait aux surplus de production. Nous exportons en matière agricole pour plus d'un milliard et demi de dollars, mais nous avons besoin de cette société qui portera le nom de Canagrex justement pour aider nos agriculteurs, et il est bien sûr qu'elle aura quatre principaux objectifs dans sa stratégie de développement agricole. Encourager le développement des marchés intérieurs et étrangers pour les produits agro-alimentaires canadiens. Deuxièmement, valoriser au maximum nos productions agricoles en veillant à ce que les ressources soient affectées à la production des denrées dont les débouchés sont les plus intéressants. Troisièmement, accroître la productivité et l'efficacité de l'agriculture canadienne afin d'obtenir de meilleurs revenus aux producteurs et d'abaisser les prix des aliments. Et quatrièmement, stabiliser les revenus agricoles et favoriser le soutien des approvisionnements en fonction du marché.